

## Déclaration Liminaire du CTL du 26/04/2016

Monsieur le Président du CTL,

L'avenir de la Fonction Publique s'avère très sombre et des menaces pèsent sur notre Statut Général et nos statuts particuliers par la mise en place du PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations) marché de dupes pour mieux permettre la mobilité des fonctionnaires dans les 3 versants de la Fonction Publique (Etat, Territoriale, Hospitalière) dans le cadre des restructurations.

Le lien est fait, votre ordre du jour est justement consacré une fois de plus au sujet des restructurations, réorganisations, suppressions à savoir :

### **Opérations de restructurations du réseau en 2017 (vote)**

- *transfert de la gestion comptable et financière du CH de Briey de la trésorerie de Briey-Joeuf vers la trésorerie des établissements hospitaliers Metz-Thionville ;*
- *fusion du SIE Nancy Nord-Est avec le SIE Nancy Sud-Est ;*
- *transfert de l'activité enregistrement du SIE Nancy Sud-Est au SPF de Nancy*
- *fusion du SPF de Lunéville avec le SPF de Nancy ;*
- *création d'un Service départemental des impôts fonciers ;*

### **FO-DGFIP vous rappelle son opposition totale à vos projets pour les motifs suivants :**

- Désertification du service public en milieu rural et obligation faite aux usagers, à nos concitoyens d'aller vers la dématérialisation à tout-va.
- Abandon de la connaissance du terrain préjudiciable au contrôle fiscal qui ne se nourrit pas seulement d'applications informatiques aussi sophistiquées soient-elles.
- Absence de lisibilité pour le maintien de nos trésoreries SPL (Secteur Public Local) impactées directement par la carte de l'intercommunalité.
- Risque pour les agents concernés qu'ils soient A, B ou C de vivre dans un climat anxigène et de subir des mobilités forcées géographiques et, ou, fonctionnelles.

**FO-DGFIP 54 vous demande une écoute attentive des situations personnelles** des agents qui seront impactés par ces réformes.

### **FO-DGFIP vous rappelle ses revendications :**

- Arrêt immédiat de toutes les restructurations, fusions, suppressions de services.
- Arrêt de toute mutualisation des services éloignant le service public du citoyen et accentuant la désertification des départements,
- Arrêt des suppressions d'emplois (2130 suppressions pour 2016 à la DGFIP)
- Attachement au Statut Général de la Fonction Publique garant de l'égalité d'accès au Service Public.
- Opposition à la mise en place de la retenue à la source pour l'impôt sur le revenu, cadeau déguisé aux entreprises devenant « Percepteur ».

**Décidément, rien n'arrête le gouvernement dans sa volonté de toujours plus aux entreprises au détriment du service public et des salariés.**

Le projet de loi Travail remet en cause plus de 50 ans de droits sociaux conquis par les salariés. Il concerne aussi les fonctionnaires, par l'intégration au projet de loi d'un amendement relatif au compte personnel d'activité (CPA) permettant, à terme, d'appliquer par ordonnance celui-ci aux fonctionnaires.

La journée du 31 mars contre le projet de Loi Travail était un avertissement lancé à l'exécutif. Des centaines de milliers de manifestants ont démontré leur mécontentement et leur ras le bol face à des attaques tous azimuts contre tout ce qui fait lien social dans notre pays. La bataille est engagée contre cette nouvelle menace de régression sociale.

Enfin, au niveau Fonction Publique c'est toujours l'austérité et l'augmentation proposée du point d'indice de +1,2 % en 2 fois sur 2016 et 2017 après le gel depuis 2010 ne répond pas à notre revendication et aux demandes des fonctionnaires.

**C'est pourquoi les syndicats de la DGFIP , FO, CGT, Solidaires appellent tous les agents à la grève interprofessionnelle le 28 avril et à participer nombreux aux manifestations.**

